



Campagne régionale
Tolérance Zéro de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles

BRIEF #1

Conférence de lancement

2-3 Mai 2019, Amman, Jordanie

Le 1er janvier 2019, l'Initiative Féministe Euro-Med avec un consortium d'organisations des droits de la femme de l'Algérie, de l'Egypte, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, de la Palestine et de la Tunisie ont commencé à mettre en œuvre un projet régional financé par l'UE "Lutter contre la Violence à l'égard des Femmes dans la Région Sud de la Méditerranée". L'objectif principal est de contribuer à l'élimination de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles dans toutes ces formes à travers la promotion d'un environnement qui ne tolère pas la Violence à l'égard des Femmes et des Filles et dans lequel les décideurs en font une priorité politique.

La campagne régionale sur la Tolérance Zéro de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles est basée sur les recommandations de la Plateforme Régionale des Genres (2015-2017), la Déclaration de la Conférence de la Société Civile, (21-22 Novembre 2017, Le Caire) et les Résultats des Dialogues Nationaux (2018). Elle est considérée comme étant le suivi de la 4ème Déclaration Ministérielle de l'UpM (Novembre 2017, Le Caire) dans le domaine de la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des Femmes et des Filles.

La Campagne a été lancée à Amman dans le cadre d'une conférence qui s'est déroulée le 2 et 3 Mai 2019, regroupant 140 participants de 14 pays de la région Euro-Med. Elle a réuni des organisations de la société civile, des ministres, des partis politiques et des parlementaires, des experts légaux et de genre, des chercheurs et des médias. Durant ces deux jours, les participants ont partagé leurs expériences et expertises dans le domaine de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles, les services offerts aux victimes, les cadres légaux, la sensibilisation publique sur la Violence à l'égard des Femmes et des Filles, l'éducation et les médias. Ils ont discuté des défis régionaux communs, notamment de la discrimination légale contre les femmes et l'inefficacité des mécanismes de protections des femmes et filles victimes de violence, en plus de la tolérance sociale vis-à-vis de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles aboutissant à l'impunité des auteurs et le blâme des victimes. Les participants ont fixé des priorités spécifiques aux différents contextes et discuter les stratégies pour encourager les sociétés à prendre position contre la Violence à l'égard des Femmes et des Filles, à demander la criminalisation de toutes les formes de Violence à l'égard des Femmes et de Filles et de mettre en place des législations nécessaires. Un intérêt crucial a été accordé à l'éducation primaire et secondaire.

Conclusions sur les actions de priorité commune

- Encourager la recherche et la collecte de données sur la Violence à l'égard des Femmes et des Filles, du fait de la quasi absence de statistiques dans tous les pays.
- Sensibiliser le public sur la discrimination légale contre les femmes et le besoin de changer les lois discriminatoires.
- Tenir les perpétrateurs responsables, en temps de paix et en temps de conflits militaires.
- Mobiliser un support public dans le combat contre les stéréotypes de genre afin de veiller à ce que la Violence à l'égard des Femmes et des Filles soit abordée par la société et les décideurs en tant que question politique et sociale.
- Optimiser la coordination et développer les capacités afin d'améliorer l'offre des services aux victimes et aux survivantes de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles.
- Prendre des mesures générales pour l'intégration et la réhabilitation des victimes des conflits militaires.
- Diffuser des informations sur la situation sur le terrain à tous les cercles politiques et sociales.
- Sensibiliser le public que c'est le perpétrateur qui doit être stigmatisé et déshonoré et non pas la victime.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DANS 4 DOMAINES POUR GUIDER LA CAMPAGNE RÉGIONALE

La législation et l'Engagement International	La Coordination et le Développement des Capacités	Combattre la Violence à l'égard des Femmes et des Filles grâce à l'éducation	La Sensibilisation et les Médias
▶ Harmoniser les lois nationales avec les instruments internationaux sur les droits de la femme et les engagements régionaux; en accordant des mesures spécifiques aux populations vulnérables: (CEDAW, BpA, RCS ONU 1325; Déclaration Ministérielle de l'UpM 2017; Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées; Programme pour les Femmes, la Paix et la Sécurité ; la Convention des Droits de l'Enfant) ▶ Levée les réserves à la CEDAW. Réformer ou abolir les lois discriminatoires contre les femmes (Code Pénal, les lois sur le statut personnel, Droit du travail, Droit de nationalité) ▶ Réformer les lois sur le mariage forcé et précoce, la traite des personnes. ▶ Adopter et mettre en place des lois exhaustives sur la Violence à l'égard des Femmes et des Filles, notamment des réformes qui protègent les victimes durant et après les procès juridiques ▶ Combler les lacunes entre les lois et leur exécution ▶ Renforcer les lois concernant l'impunité des perpétrateurs - qu'ils soient civils ou militaires. ▶ Développer une législation civile alternative.	▶ Assurer une coordination efficace entre les OSC, les fournisseurs de services et les premiers intervenants, les décideurs politiques, les communautés locales et de tous les autres partenaires et des médias pour promouvoir l'égalité des genres, d'adresser les stéréotypes de genres et de d'empêcher la Violence à l'égard des femmes et de filles. ▶ Créer un centre pour les victimes de la Violences à l'égard des Femmes et de Filles, dirigé par l'état. ▶ Créer des organismes nationaux qui surveillent l'engagement des Etats sur la Violence contre les Femmes et les Filles. ▶ Elaborer des manuels sur la Violence à l'égard des Femmes et des Filles et de fournir les formations nécessaires aux premiers intervenants (les policiers, les judiciaires, le personnel médical). ▶ Attribuer des fonds pour aborder la Violence à l'égard des Femmes et des Filles et les services fournis aux victimes. ▶ Intégrer l'égalité des genres dans toutes les stratégies et les politiques nationales. ▶ Développer un système de collecte de données pour soutenir les fournisseurs de service et optimiser leur effort. ▶ Evaluer méticuleusement les coûts financiers et sociaux de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles dans la région. ▶ Fournir un soutien financier à la recherche dans le domaine de la Violence à l'égard des femmes et filles et au développement des capacités pour la collection de données dans ce domaine.	▶ Lutter contre la Violence à l'égard des femmes et des filles dans l'éducation primaire et secondaire par la promotion des valeurs de la citoyenneté, des droits de l'homme et de l'égalité des genres. ▶ Mettre l'accent sur le lien entre la lutte contre la Violence à l'égard des Femmes et des filles et l'inégalité des genres. ▶ Former les enseignants, les directeurs et les conseillers sur le développement de l'enfant sur la Tolérance Zéro de la Violence à l'égard des Femmes et des Filles et discuter de ce sujet avec les élèves. ▶ Mener des campagnes de sensibilisation sur l'égalité des opportunités entre les hommes et les femmes dans l'éducation et la sphère publique. ▶ Proposer des opportunités professionnelles alternatives aux filles qui ont dû arrêter leurs études surtout dans les régions éloignées et les zones de conflits. ▶ Partager régulièrement les meilleures pratiques dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles à travers les programmes scolaires et les outils dans la région.	▶ Travailler vers un changement des attitudes négatives, des stéréotypes, des normes et des comportements pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. ▶ Mettre l'accent sur le fait que l'égalité des genres, la réforme des lois discriminatoires contre les femmes et la criminalisation de la violence bénéficie non seulement les femmes mais aussi la société. ▶ S'attacher à l'engagement aux valeurs de l'égalité des genres et la non-violence dans le plaidoyer. ▶ Encourager et soutenir les médias à assumer la responsabilité en tant que partenaires clés dans la Campagne, sensibiliser et combattre la normalisation actuelle de la violence à l'égard des femmes et des filles et même sa promotion sur les réseaux médiatiques. ▶ Aborder le femmes et filles non seulement en tant que victimes mais aussi en tant que partenaires dans la campagne, en leurs offrant une plateforme pour partager leurs histoires et d'abattre les barrières du silence pour adresser la tolérance sociale de la violence à l'égard des femmes et des filles.



La Conférence de lancement de la campagne régionale de la Tolérance Zéro de la violence à l'égard des femmes et des filles, 3 Mai 2019, Amman.

Cliquez [ici](#) pour lire le communiqué de presse, [ici](#) pour regarder l'Album Photo et [ici](#) pour regarder la vidéo de la conférence.

SUIVI DES TABLES RONDES DES EXPERTS

Tables rondes régionales des experts

Combattre la discrimination et la Violence contre les femmes dans la législation

17 Juin 2012, Beyrouth



Cliquez [ici](#) pour lire le résumé/ brief et [ici](#) pour regarder l'Album photo

La table ronde a regroupé des experts en matière de droit et du genre et des chercheurs venant de l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, la Syrie, la Tunisie, la France et la Suède, en plus des représentants du Bureau du Ministre de l'Etat pour l'Autonomisation Économique des Femmes et des Jeunes et de la Délégation de l'UE au Liban. Les experts ont identifié trois domaines de travail commun: abolir la discrimination dans le droit de la famille, améliorer la législation concernant la Violence à l'égard des Femmes et des Filles, et abolir toutes les discriminations qui entravent la participation et l'indépendance économique des femmes, notamment dans l'héritage et le harcèlement sexuel en milieu de travail. Il a été convenu qu'une analyse consolidée sur les lois discriminatoires et de possibles activités sera publié par les experts.

Table ronde régionale

La promotion de l'égalité des genres grâce à l'éducation

18 Juin 2019, Beyrouth



Cliquez [ici](#) pour lire le résumé/ brief et [ici](#) pour regarder l'Album photo

La table ronde a regroupé des experts en matière de l'éducation du genre venant de l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, la Syrie, la Tunisie, la France en plus des représentants des ministères libanais et jordanien de l'éducation. Les experts ont mis l'accent sur la nécessité de réviser les programmes et les livres scolaires dans une perspective de défier les normes culturelles et sociales et d'abolir les stéréotypes de genre. Les participants ont évalué les différentes méthodes d'enseignement tenant en comptes les questions de genre. Ils se sont mis d'accord pour élaborer des directives régionales et des guides de formations pour intégrer

l'égalité des genres dans les programmes scolaires en se basant sur les leçons retenues et les réalisations